

# Circulaire d'information

**INFCIRC/1242**

2 septembre 2024

**Distribution générale**

Français

Original : anglais

---

## Communication de la mission permanente de l'Ukraine auprès de l'Agence

1. Le 27 août 2024, le Secrétariat a reçu une note verbale de la mission permanente de l'Ukraine auprès de l'Agence.
2. Conformément à la demande qui y est formulée, la note verbale est reproduite ci-après pour l'information de tous les États Membres.



**Permanent Mission of Ukraine**  
to the International Organizations  
in Vienna

Wallnerstrasse 4,  
1010, Vienna,  
Republic of Austria

(+431) 479 7172,  
pm\_io@mfa.gov.ua

N° 4131/35-197-115584

La mission permanente de l'Ukraine auprès des organisations internationales à Vienne présente ses compliments au Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique et a l'honneur de lui communiquer les informations ci-après.

Le 26 août 2024, la Fédération de Russie a lancé une attaque massive de missiles et de drones contre les infrastructures critiques et le secteur de l'énergie de l'Ukraine dans le but de paralyser le fonctionnement des installations de production d'électricité du pays.

À la suite de l'attaque, à 8 h 58 (heure d'été d'Europe de l'Est), les tranches 1, 3 et 4 de la centrale nucléaire de Rivne ont été déconnectées du réseau. À 9 h 05 (heure d'été d'Europe de l'Est), la puissance des tranches de la centrale nucléaire d'Ukraine du Sud a été ramenée à 1 800 MW.

En raison des variations de tension sur le réseau électrique national causées par l'attaque russe, à 17 h 10 (heure d'été d'Europe de l'Est), la tranche 3 de la centrale nucléaire d'Ukraine du Sud a été déconnectée du réseau.

La Fédération de Russie continue de cibler délibérément l'infrastructure énergétique ukrainienne, avec l'intention de perturber le fonctionnement des centrales nucléaires du pays, qui fournissent la majeure partie de l'électricité en Ukraine. Les attaques russes compromettent gravement la stabilité des installations nucléaires en Ukraine, ainsi que la sécurité de millions de personnes.

La mission permanente de l'Ukraine prie le Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique de bien vouloir distribuer, dans les meilleurs délais, la présente note verbale à tous les États Membres de l'AIEA sous la forme d'une circulaire d'information.

La mission permanente de l'Ukraine auprès des organisations internationales à Vienne saisit cette occasion pour renouveler au Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique l'assurance de sa très haute considération.

[signé]

[sceau]

Vienne, le 27 août 2024

**Secrétariat**  
**Agence internationale de l'énergie atomique**  
**Vienne**